



# Le CSE acteur et porteur de la politique handicap

## L'OBSERVATOIRE

L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'OEIL DES EXPERTS

LES RURALIES – VOUILLÉ – 1er OCTOBRE 2024



Roland DAYO  
Formateur Cezam Nouvelle-Aquitaine  
Psychologue du travail et des organisations





**L'OBSERVATOIRE**  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

# Handicap au travail

# Handicap au travail

## Définition



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

**Travailleur handicapé** : « toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites à la suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique »

# Handicap au travail

## Différents types



**L'OBSERVATOIRE**  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

## L'OETH

# L'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés



- Obligation fondée sur la loi de 1987 et confirmée en 2005
- Concerne les entreprises de 20 salariés et plus
- Employer des personnes bénéficiaires de l'OETH dans une proportion de 6% de l'effectif
- Obligation de désigner un référent handicap dans les entreprises de plus de 250 salariés



- Les travailleurs reconnus handicapés : titulaires d'une RQTH
- Les accidentés de travail ou victimes de maladies professionnelles avec IPP  $\geq 10\%$
- Les titulaires de la pension d'invalidité (réduction de 2/3 de la capacité de travail ou de gains)
- Les titulaires d'une AAH (Allocation Adultes Handicapés)
- Les mutilés de guerre et assimilés



- **Emploi direct des BOETH (CDI, CDD, mise à disposition, stage, alternance, contrat pro, PMSP,...)**
- **Verser une contribution financière**
- **Négocier et signer un accord d'entreprise, d'établissement ou de groupe**



**L'OBSERVATOIRE**  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

# La politique handicap



# La politique handicap

Par accord



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

Négociation entre délégués syndicaux et employeur portant sur des mesures précises visant notamment à favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées.

Si agrément par  
la DREETS



Exonération de la  
contribution à l'Agefiph

Renouvellement une fois selon les résultats obtenus

# La politique handicap

Par accord



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

Contenu de l'accord



- Le plan d'embauche en milieu ordinaire
- Le plan de maintien
- Le plan d'insertion et de formation / Le plan d'adaptation aux mutations technologiques

Financement



- Un budget au moins égal au montant de la contribution annuelle

# La politique handicap

## Par convention



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

- La convention est conclue avec l'Agefiph, après avis préalable des organisations syndicales représentatives présentes dans l'entreprise et information du CSE.
- Elle officialise la démarche de prévention et donne un cadre institutionnel à l'engagement de l'entreprise.
- La convention est conclue pour une durée maximale de 3 ans non renouvelable.

# La politique handicap

## Par convention



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

### Les axes de la convention

- La sensibilisation et la formation
- L'information et la communication
- Le recrutement et l'intégration
- L'accompagnement des parcours professionnels
- Le maintien dans l'emploi
- La collaboration avec les secteurs protégés et adaptés

# La politique handicap

## Objectifs



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

- Contribuer à la démarche QVCT et RSE
- Favoriser / Valoriser l'inclusion et la diversité
- Créer le dialogue social
- Accompagner au mieux les collaborateurs concernés par la désinsertion professionnelle
- Répondre à l'OETH

# La politique handicap



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

## Les piliers

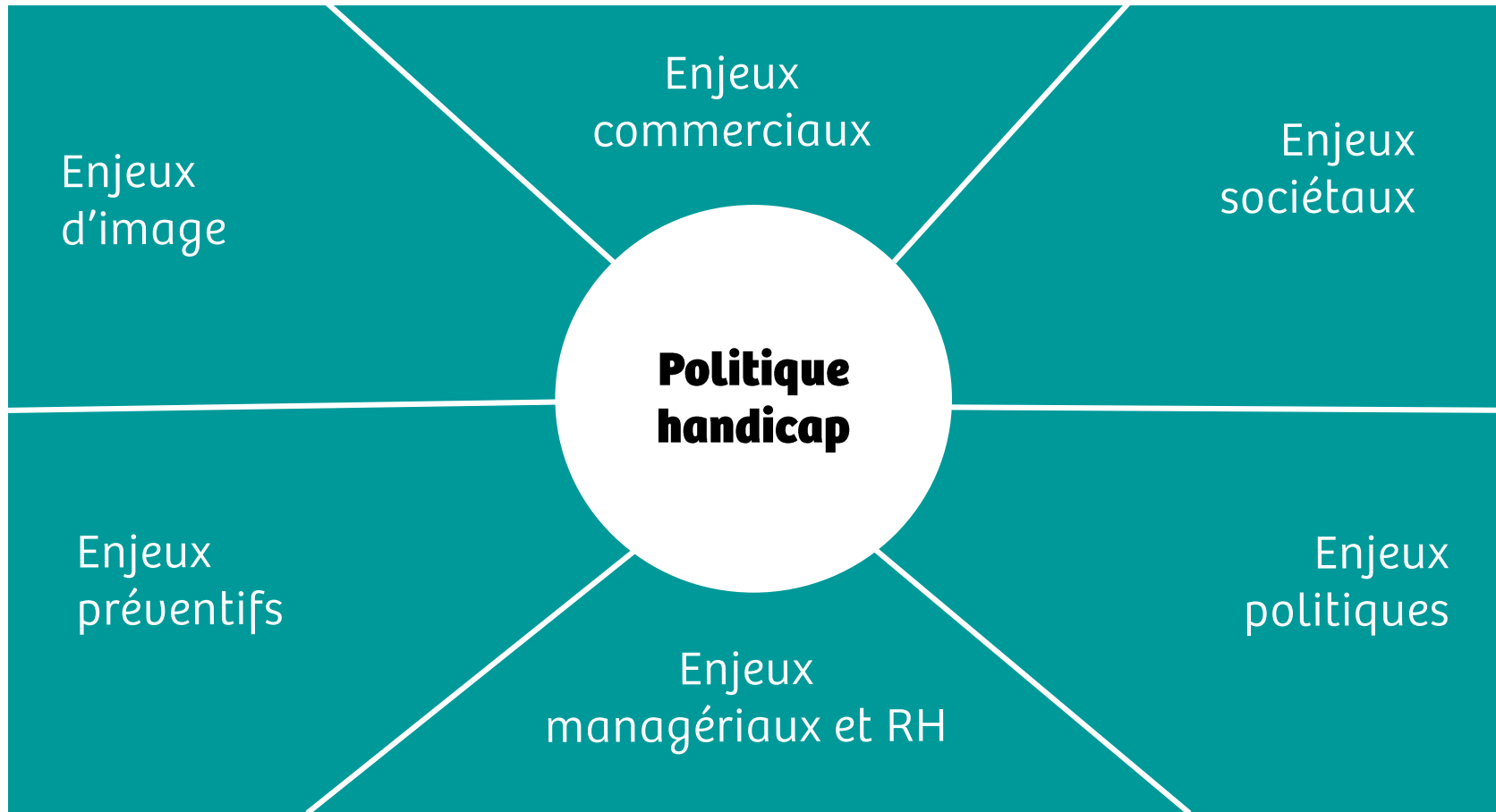


# La politique handicap



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

## Quels enjeux ?





# Mettre en place une politique handicap



# La politique handicap

## Objectifs



L'OBSERVATOIRE  
L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

- Contribuer à la démarche QVCT et RSE
- Favoriser / Valoriser l'inclusion et la diversité
- Créer le dialogue social
- Accompagner au mieux les collaborateurs concernés par la désinsertion professionnelle
- Répondre à l'OETH



# L'OBSERVATOIRE

L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'OEIL DES EXPERTS

Merci de votre attention

**CEZAM Nouvelle-Aquitaine**

Parc Les Colonnes Vertes - Bd François Arago – 79180 CHAURAY

Tel : 05 49 76 80 90 – [formation-na@cezam.fr](mailto:formation-na@cezam.fr)

LES RURALIES – VOUILLÉ – 1er OCTOBRE 2024



**Arnaud GAUTIER**  
IAE de Poitiers-Laboratoire CEREGE  
en partenariat avec CEZAM Nouvelle-Aquitaine

